

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 47

Artikel: Société française de bienfaisance
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194597>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qu'avâi la tэта iò lè z'autrès aviont la quiua. Mâ fâi cein eintrigavè lè dzeins dè vairè cé monstro. On a bin z'ao z'u vu dâi z'agnès avoué cinq tsambès et mémameint duè tètès; mâ onna vatse à rebou, que viquessâi, cein ne sè vâi pas soveint. Assébin lè dzeins aviont coâte dè cein vairè et sè dépatsivont dè sailli onna demi-batz po poâi eintrâ. Mâ on iadzo dedein, tè ràodzâi lo comerce! l'étiont robâ àot tot fio. Cllia vatse étâi tot bounameint onna vatse que, verivè la quiua à la retse.

— Eh coquien, voleu, meinteu! se y'ein a que fasont ào gaillâ que la montravè; et lâi volliâvont recliâmâ l'ao z'ardzeint. Mâ lo lulu étâi on farceu qu'avâi onna pliatena dào diablo et qué lâo fasâi :

— Qu'âi-vo à recliâmâ? Vo vâidè cein que y'a dè marquâ su la porta. Est-te la vretâ, oî ào na?

Adon lè dzeins sè mettiont a rirè, et po ne pas être solets attrapâ, fasont, ein saillesseint, à clliao qu'étiont défrou; « Allâ cein vairè! »

Petits conseils. — *La chevelure.* Il est une très mauvaise pratique pour les cheveux: c'est l'usage régulier de l'eau et des ablutions savonneuses ou non. Ces habitudes sont une des principales causes de la calvitie précoce. Sous l'influence de l'eau, la racine du cheveu se gonfle et finit par faire tomber le cheveu lui-même; de plus, celui-ci devient terne, sec et cassant.

Les ablutions, si on veut les pratiquer, doivent être faites au plus une fois par mois avec de l'eau de son tiède, dans laquelle on fera dissoudre quelques cristaux de borax.

Quels sont les cosmétiques qu'il faut employer? A proprement parler il n'y en a point. Cependant l'utilité d'imprimer à la chevelure une direction harmonique et de rendre la coiffure plus facile rend nécessaire l'usage des pommades et des huiles. Mais les pommades rancissent très facilement pour la plupart et laissent sur la tête un résidu compact et résineux toujours nuisible. Quant aux huiles, elles sont également susceptibles de rancir, mais moins facilement (surtout l'huile de ricin, qui est assez stable) et d'ailleurs elles n'ont pas l'inconvénient de laisser sur la tête un magma visqueux.

La glycérine possède les propriétés physiques des huiles sans avoir l'inconvénient de rancir; mais ce qui doit en restreindre l'emploi pour la chevelure, c'est qu'elle est loin d'assouplir et de lustrer les cheveux; elle les ternit plutôt et les agglomère. Une assez bonne préparation pour les cheveux et la barbe, au point de vue hygiénique, est le mélange connu du public sous le nom de *brillantine*; c'est de l'alcool à 86° dans lequel on dissout un dixième de glycérine bien pure ou d'huile de ricin très récente, et que l'on parfume à volonté.

(Dr E. MONIN).

On estiua.

Quand l'est qu'on ne fâ pas cein qu'on dussè féré, on tsertse on estiua, tant crouè que le sâi, po lo mondo. Y'a adé

sta diabilia dè concheince que bordenè on bocon; mâ y'ein a que la savont féré câisi.

Dou gaillâ qu'étiont z'u agottâ lo novè pè la pinta, l'ont trovâ tant bon que l'ein ont fifâ quatre demi-litres. Quand l'ont tapâ po féré lo compte et que l'ont demâ diéro dévessont, lo someillé l'ao z'a de : trois demi-litres, 1 fr. 20.

Lè gaillâ sè sont vouâti et l'ont payi on franc veingt.

— Tot parâi, cein n'est pas tant justo, fâ ion dè leu, à quoui sa concheince reprodzivè l'afféré, kâ n'ein ein bo et bin bu quatro.

— Eh bin vâi, repond l'autro; mâ ne faut rein derè, sein quiet se lo carbatier sâ que lo someillé s'est trompâ, cein farâi bramâ cé pourro valottet.

Et l'est dinsè que po féré soi-disant onna bouna aqchon, que cein l'ao z'a servi d'estiua, lè dou compagnons sè sont esquivâ dè payi on demi.

Entre voisins. — C'était la veille des *Brandons*. On sait que ce jour-là est jour de fête dans de nombreuses localités du Jorat; le soir, sur toutes les collines environnantes, brillent des feux de joie, et dans chaque maison la ménagère fait préparer les beignets, qui crépitent et se dorent dans le beurre chauffé sur la braise.

Une brave femme désireuse de fêter les *Brandons* comme tout le monde, mais dont la *toupin* de beurre était à sec, s'adresse à sa voisine en ces termes :

Etiutâ, Marienne, se te vâo mè laissi cudirè mè bougnets dein ton büro, tè laisséri cudirè ton lard dein mè tchoux.

TRADUCTION: « Ecoute, Marienne, si tu veux me laisser cuire mes beignets dans ton beurre, je te laisserai cuire ton lard dans mes choux. »

Boutades.

Un jour, à table, un philosophe incrédule disait, devant le R. P. Lacordaire, qu'il ne croyait point en Dieu, parce qu'il ne croyait qu'à ce qu'il comprenait.

— Vous ne comprenez pas, lui dit le célèbre dominicain, comment le feu fait fondre le beurre et durcir les œufs, ce qui ne vous empêche pas de croire aux omelettes...

Joseph s'est endormi si profondément en attendant son maître, que celui-ci a pu rentrer et se coucher sans qu'il se dérangeât. Enfin, il se réveille, et constatant l'heure :

— Il ne rentrera donc pas, ce vieux singe là!

Une voix sort de l'alcôve :

— Tu peux te coucher, mon ami, le vieux singe est rentré.

Calino, après maintes vicissitudes, vient de se faire admettre comme maître d'étude chez un chef d'institution.

A peine entré en fonctions, il s'adresse en ces termes aux élèves de la classe qui lui est confiée :

— Attention, messieurs : je vais faire l'appel... Mais, au fait, ce serait peut-être un peu long; simplifions... Que les absents veuillent bien lever la main!

Un monsieur très pressé, furieux même, hèle un fiacre qui s'approche :

— Cocher! à la course. Rue Bréda, 105, au troisième!

La soirée annuelle, organisée par la **Société française de bienfaisance** au profit de sa caisse de secours, réunit toujours un nombreux public. On ne saurait, il est vrai, coopérer d'une façon plus agréable à la bonne marche de cette intéressante institution. C'est pour mardi, au théâtre; le programme est des plus attrayants. Nous y remarquons: un drame en vers, de Manuel, *Les Ouvriers*, joué par la Société littéraire; un *Assaut d'armes*, dirigé par M. Dufour, professeur; une comédie en vers, de Pailleron, *Le Parasite*, jouée par la Société de Belles-Lettres; un monologue dit par M. Scheler, etc., etc. — Pendant l'entr'acte, buffet tenu par les Dames patronesses. — Billets en vente chez MM. Tarin et Dubois.

Concert du Chœur d'hommes.

Le vingt-deuxième concert annuel du *Chœur d'Hommes de Lausanne* aura lieu vendredi prochain 30 novembre, à 8 heures du soir, dans le temple de St-François. Pour ce concert, le *Chœur d'Hommes* s'est assuré le concours de M. Antoine Sistermans, célèbre baryton, un des premiers chanteurs de concert de l'Europe. Un orchestre de 45 musiciens, dont le noyau est formé par l'Orchestre de la Ville et de Beau-Rivage, accompagnera les principales productions.

Le programme, presque entièrement nouveau pour notre ville, a été étudié avec le soin qu'apporte M. Langenhan à toutes choses, et le *Chœur d'Hommes* retrouvera certainement vendredi ses succès des 2 et 3 mars.

THÉÂTRE. — La représentation de jeudi a été un nouveau succès. Nos acteurs, et tout spécialement Madame Chovel, MM. Scheler et Dorival, ont fort bien interprété la belle comédie d'Alexandre Dumas, *Francillon*. Une mise en scène très soignée, — grâce à l'obligeance de la maison Heer-Cramer, — a aussi contribué à la bonne impression qu'ont remportée tous les spectateurs. — Demain, dimanche, l'*As de trèfle*, drame en cinq actes et huit tableaux. Rideau à 8 heures. — Jeudi prochain : **Durand et Durand.**

L. MONNET.

**AGENDAS DE BUREAUX
POUR 1895
Papeterie L. Monnet
3, PÉPINET, 3**

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-DHOWARD.